

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 86 (1998)

**Heft:** 1425

**Artikel:** Révolution biotechnologique : philanthropie ou misanthropie ?

**Autor:** Dussault, Andrée-Marie

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-284840>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

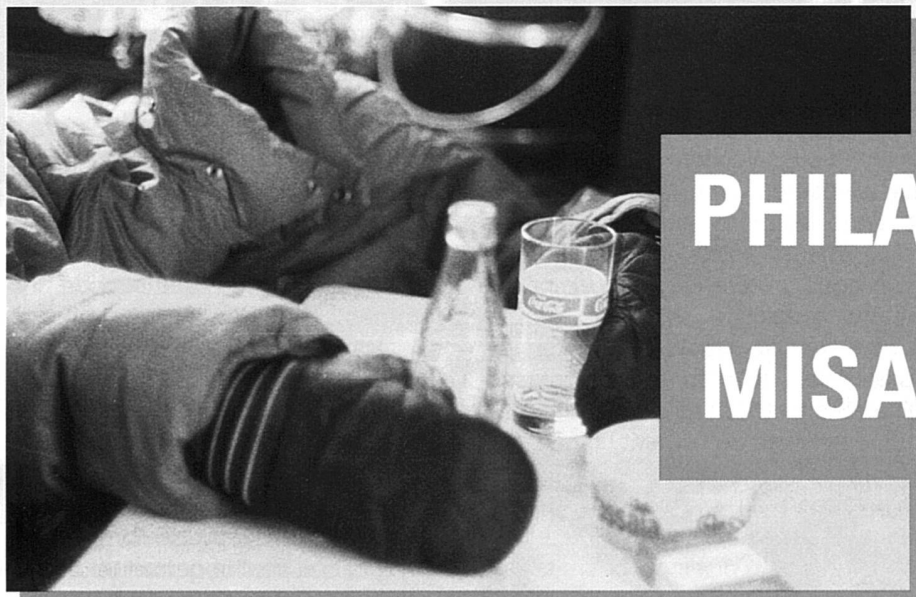
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# RÉVOLUTION BIOTECHNOLOGIQUE:



## PHILANTHROPIE OU MISANTHROPIE



**L'appropriation grandissante des ressources génétiques par l'entreprise privée, la commercialisation de la vie humaine et le renouveau des thèses, de plus en plus populaires, voulant que l'inné prédomine sur l'acquis, engendrent une révolution de l'organisation économique, politique et sociale de la société.**

C'est dans le cadre du prestigieux congrès «Salute e malattia: metafore della vita e della società» tenu à Bologne, du 24 au 26 octobre que le célèbre essayiste Jeremy Rifkin a mis en garde les spécialistes de la santé contre les effets pervers et menaçants des biotechnologies. Président de la *Foundation of Economic Trends* à Washington D.C. et auteur d'une douzaine d'ouvrages portant sur les grandes tendances économiques et écologiques, dont le *best-seller* «La Fin du travail», Rifkin, dans une conférence percutante, a vigoureusement dénoncé le silence et l'ignorance déplorables entourant les conséquences des technologies de la biogénétique.

### Le siècle sera biotech ou ne sera pas

Dans sa toute récente publication, «*Le Siècle biotech: Le commerce des gènes dans le meilleur des mondes*» (Ed. La Découverte, Paris, 1998, 347 p.) qui sera publié en 17 langues, le professeur Rifkin soutient que l'idée selon laquelle le 20<sup>e</sup> siècle serait celui des communications est erronée. Il affirme que cette interprétation résulte d'une lecture fallacieuse de la réalité actuelle. Les technologies de la communication, argumente-t-il, ne sont pas la révolution en soi, mais le langage de la révolution. Ce qui constitue véritablement un bouleversement crucial, c'est le remplacement progressif des ressources économiques premières qui, à l'ère industrielle, étaient les minéraux, métaux et fossiles, par les gènes. Ceux-ci deviennent désormais les produits de base dans un marché mondial *bio-industriel* contrôlé par les propriétaires du savoir relatif au génome humain.

L'absence d'information critique dis-

ponible à l'ensemble des populations concernant le phénomène des *bio-techs* a pour principal effet néfaste l'appropriation exclusive de ces technologies par les gouvernements et les entreprises biotechnologiques, chimiques et pharmaceutiques. Ceux-ci risquent d'employer ces connaissances à des fins commerciales, au détriment de l'intérêt des individus. Les conséquences à moyen et à long termes de l'emploi de ces *technosciences*, notamment par rapport à l'environnement et à la santé, sont incertaines et surtout, imprévisibles.

Selon les prévisions de Rifkin, dans moins de 25 ans, les parents ayant accès aux biotechnologies seront en mesure de «programmer» la constitution génétique de leur descendance. Quel parent refuserait d'éviter à sa progéniture les désagréments d'éventuelles maladies congénitales, d'une déformation quelconque ou encore d'une disgrâce physique? Mais où s'arrêtera cette sélection génétique? En entrevue, Rifkin rappelle que «la diversité fait en sorte

que les humains sont des humains et ce que nous appelons anomalies sont en fait des variations (...)» et que «selon sa constitution génétique et comment celle-ci lui permet d'appréhender le monde, chaque personne contribue à l'évolution de la civilisation». Par ailleurs, si les individus deviennent libres de choisir d'éliminer toute «irrégularité» et de modeler les générations futures de sorte qu'elles soient «parfaites», à long terme, l'humanité deviendra homogène, dépourvue de la richesse que représente la variété, nécessaire à sa survie.

## Ces gènes qui discriminent

A l'heure actuelle, des compagnies privées détiennent déjà les technologies permettant de déceler les prédispositions génétiques des individus. Leur application donne lieu à une nouvelle forme de ségrégation: la discrimination génétique. Celle-ci, déjà plus répandue qu'on ne se l'imagine, sera exercée, notamment par

les employeurs, les assureurs et les établissements scolaires, pour connaître les prédispositions à la maladie, non seulement de candidats potentiels, mais également des membres de la filiation génétique de ces derniers. La lecture de la carte génétique pourrait mener à de terribles abus contre des groupes humains entiers.

Par ailleurs, un autre préjudice apparaît, cette fois, à caractère sexuel. Il s'agit de la sélection du sexe de l'enfant à naître au moment de la fécondation. Dans la plupart des pays musulmans, asiatiques et africains, une nette préférence pour une progéniture masculine est marquée. La Chine connaît actuellement de graves problèmes de surpopulation masculine résultant de l'adoption de la politique nataliste de l'enfant unique. Les implications de la sélection sexuelle par rapport au statut de la femme sont énormes. D'emblée, dans une société où l'on privilégie ouvertement la naissance de garçons, en ayant

recours à une technologie de pointe, toutes les femmes ressentent la dévalorisation et l'infériorisation de leur sexe. D'autre part, cette préférence sexuelle confirme *a priori* selon lequel les sexes possèdent une valeur intrinsèque fondamentalement distincte et elle entraîne une panoplie de problèmes économiques et sociaux; foisonnement de la prostitution, émigration masculine, etc.

Enfin, il est urgent d'identifier qui contrôle ces nouvelles sciences, dans quels intérêts et quels sont les enjeux multiples et complexes menaçant les différents groupes sociaux. Il est également impératif pour les femmes de toutes les origines sociales et ethno-culturelles qu'une analyse approfondie effectuée dans une perspective féministe ait lieu rapidement afin d'évaluer tant les aspects positifs que négatifs des biotechnologies car les scénarios envisageables sont aussi nombreux que l'imagination peut le permettre.

Andrée-Marie Dussault

## «Le Centre de Liaison des Associations Féminines VD (CLAF)»

cherche pour janvier 1999

### une secrétaire à temps partiel (30%)

Travail varié dans le domaine de la défense des femmes.

Expérience Word nécessaire.

### Renseignements et offres:

CLAF (Maison de la Femme).

Martine Gagnebin

Eglantine 6, 1006 Lausanne

(Tél. 021/320.04.04)

## Appel aux artistes

*Vous êtes artiste, spécialisé-e en arts plastiques, vous souffrez d'épilepsie, connaissez cette maladie neurologique, y avez été confronté-e de près ou de loin dans votre famille ou parmi vos amis. Alors prenez contact avec nous pour parler d'un projet d'exposition.*

*Veillez écrire rapidement à la  
Fondation «Eclipse»*

*Fédération vaudoise des Ligues  
de la santé – Boutik santé*

*Rue du Simplon 15 – 1006 Lausanne  
Ou téléphoner le jeudi de 13h30 à 17h30  
Tél. 021/601 06 66 – Fax 021/601 06 67*